

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2020 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		EURL GARAGE 45 AUTO		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois		12	
Adresse de l'entreprise		182 rue MARCELIN BERTHELOT 45400 FLEURY LES AUBRAIS		Durée de l'exercice précédent		12	
Numéro SIRET		3 1 9 5 9 9 6 2 7 0 0 0 2 7		Néant		*	
						Exercice N clos le, 31/12/2025	
				Brut 1		Amortissements, provisions 2	
						Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)				AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	1 600	1 600	
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	84 492	63 463 21 029	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	168 079	132 953 35 126	
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV			
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
		Autres titres immobilisés	BD	BE	44 180	44 180	
		Prêts	BF	BG			
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	4 189	4 189	
TOTAL (II)				BJ	BK	302 542 198 016 104 525	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU	78 672	78 672	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	100 153	100 153	
		Autres créances (3)	BZ	CA	37 011	37 011	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	103 075	103 075	
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	108 695	108 695		
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	342	342		
	TOTAL (III)	CJ	CK	427 951	427 951		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)				CO	1A	730 493 198 016 532 476	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilitations :		Stocks :		Créances :	

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		EURL GARAGE 45 AUTO		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :8 000.....)			DA	8 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	2 058	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	158 058	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	130 581	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	298 698	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	576	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	165 381	
	Dettes fiscales et sociales			DY	66 771	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	1 048	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	233 778		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	532 476		
RENVOS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			1F	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			1G	233 201
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			1H		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Annexe

■ Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : EURL GARAGE 45 AUTO

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 532 477 euros

et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 130 581 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 02/03/2026 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement n°2022-06 du 4 novembre 2022.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

■ Règles et méthodes comptables

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre

■ Règles et méthodes comptables

terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

■ Notes sur le bilan

Actif immobilisé**Tableau des immobilisations**

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 600			1 600
Immobilisations incorporelles	1 600			1 600
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	68 478	16 015		84 493
- Installations générales, agencements aménagements divers	124 713		3 770	120 943
- Matériel de transport	73 303		37 234	36 069
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	11 853		786	11 067
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	278 348	16 015	41 790	252 572
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	43 220	960		44 180
- Prêts et autres immobilisations financières	4 190			4 190
Immobilisations financières	47 410	960		48 370
ACTIF IMMOBILISE	327 358	16 975	41 790	302 542

■ Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		16 015	960	16 975
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		16 015	960	16 975
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		41 790		41 790
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		41 790		41 790

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 600			1 600
Immobilisations incorporelles	1 600			1 600
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	58 011	5 453		63 463
- Installations générales, agencements aménagements divers	88 540	6 388	3 770	91 157
- Matériel de transport	42 975	7 093	17 184	32 885
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	8 453	1 244	786	8 911
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	197 979	20 178	21 740	196 417
ACTIF IMMOBILISE	199 579	20 178	21 740	198 017

■ Notes sur le bilan

Actif circulant

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 141 697 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	4 190		4 190
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	100 153	100 153	
Autres	37 012	37 012	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	342	342	
Total	141 697	137 507	4 190
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Fournisseurs - RRR à obtenir	17 612
Produits à recevoir	9 254
Banque - Intérêts courus à recevoir	60
Total	26 926

■ Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 8 000,00 euros décomposé en 200 titres d'une valeur nominale de 40,00 euros.

Dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 233 778 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	577			577
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	165 381	165 381		
Dettes fiscales et sociales	66 771	66 771		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 049	1 049		
Produits constatés d'avance				
Total	233 778	233 201		577
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	3 407			
(**) Dont envers les associés				

■ EURL GARAGE 45 AUTO

■ Résultats économiques

■ Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	360
Dettes provis. pr congés à payer	13 516
Charges sociales s/congés à payer	5 028
Charges sociales - charges à payer	16 333
Clients - RRR à accorder	701
Total	35 938

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	342		
Total	342		

GARAGE 45 AUTO

Société à responsabilité limitée au capital de 8 000 euros
Siège social : 182 rue Marcelin Berthelot
45400 FLEURY LES AUBRAIS
319 599 627 RCS ORLEANS

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 16 MARS 2026**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025****DEUXIÈME DÉCISION**

L'Associée Unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 130 581,27 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	130 581,27 euros
A titre de dividende brut	117 000,00 euros
Soit 585,00 euros par part	
Le solde	13 581,27 euros
Au compte « autres réserves ».	

Ce dividende sera mis en paiement dans les délais réglementaires.

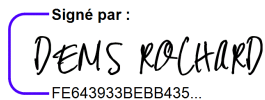
Conformément à la loi, l'Associée Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

- Exercice clos le 31 décembre 2024 :
120 000,00 euros, soit 600,00 euros par titre

- Exercice clos le 31 décembre 2023 :
108 574,00 euros, soit 542,87 euros par titre

- Exercice clos le 31 décembre 2022 :
60 000,00 euros, soit 300,00 euros par titre

Certifié conforme
Le Gérant
Monsieur Denis ROCHARD

Signé par :

FE643933BEBB435...